

# SOMMAIRE

---

**Dahir n° 1-14-139 du 16 chaoual 1435 (13 août 2014)  
portant promulgation de la loi organique n° 066-13  
relative à la Cour constitutionnelle**

---

	<u>Pages</u>
<b>Loi organique n° 066-13 relative à la Cour constitutionnelle.</b>	
<b>Chapitre premier.</b> – Organisation de la Cour constitutionnelle ..	3
Section première. – Composition et durée du mandat ....	3
Section II. – Incompatibilités et obligations .....	4
Section III. – Remplacement des membres de la Cour constitutionnelle à la fin de leur mandat .....	6
Section IV. – Indemnités .....	8
<b>Chapitre II.</b> – Fonctionnement de la Cour constitutionnelle ...	8
Section première. – Dispositions générales .....	8
Section II. – Des décisions de conformité à la Constitution ..	10
Section III. – De la compétence de la Cour pour connaître d’une exception d’inconstitutionnalité .....	13
Section IV. – De la procédure applicable dans les cas prévus à l’article 73 de la Constitution .....	13
Section V. – De la procédure d’examen des fins de non- recevoir prévu à l’article 79 de la Constitution ...	13
Section VI. – Du contentieux des élections des membres de la Chambre des représentants et de la Chambre des conseillers .....	14

## II

---

---

Pages

Section VII. – Du contrôle de la régularité des opérations du référendum et des procédures de la révision de la Constitution .....	17
Section VIII. – Fonctionnement administratif de la Cour constitutionnelle .....	18
<b>Chapitre III.</b> – Dispositions diverses et transitoires .....	19